**Leçon** : **Les enfants au travail**

**1er document – Stratégie de la leçon**

**Introduction à la leçon :**

Cette leçon est destinée à être enseignée dans le cadre de l’unité sur la période Laurier en Sciences humaines 9, ou d’une unité de géographie humaine des Sciences humaines 10 sur le développement économique et humain. Les enseignants pourront l’adapter pour les cours de Justice sociale 12.

L’enseignant(e) pourra commencer le cours avec une brève introduction sur le sujet du travail des enfants. Il ou elle devrait débuter en s’appuyant sur les connaissances préalables des élèves sur le rôle que cette pratique a joué dans la révolution industrielle (Sciences humaines 9). Il ou elle parlera de combien le travail des enfants était répandu au Canada au tournant du siècle.

Après la vidéo, l’enseignant(e) pourra expliquer comment, à la suite d’incidents comme celui qui y est décrit, sur plusieurs années, des pays tels que le Canada, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont commencé à renforcer les lois sur le travail des enfants. Après la Seconde Guerre mondiale en particulier, il devint rare pour les familles du Canada et des États-Unis de compter sur le travail de leurs enfants pour faire vivre leur ménage. Lancez une discussion dans la classe.

*Questions et amorces possibles (facultatif : l’enseignant(e) pourra plutôt souhaiter créer une feuille de documentation ou de travail avec les questions suivantes et la distribuer) :*

* *Que savez-vous sur le travail des enfants?*
* *Quels sont les problèmes posés par le travail des enfants? À votre avis, à quel âge est-il approprié de commencer à travailler contre rémunération?*
* *Où le travail des enfants se pratique-t-il de nos jours? Pensez-vous qu’il soit encore courant?*
* *Pensez-vous que les enfants devraient avoir l’obligation de travailler?*
* *Pourquoi pensez-vous que les enfants étaient obligés de travailler autrefois au Canada? Quelles sont les incidences que des facteurs économiques ont sur le travail des enfants?*

Distribuez le texte intitulé « Les enfants au travail » (2e document) et lisez des extraits à voix haute avec la classe. Il permettra de donner une bonne vue d’ensemble du travail des enfants au tournant du siècle. Discutez des points essentiels ci-dessous qui n’apparaissent pas dans le texte :

* Au tournant du siècle, les syndicalistes et les réformateurs de la classe moyenne pensaient que le « vrai travail » des enfants devait avoir lieu à l’école et non dans un emploi rémunéré.
* Les familles, les syndicats de travailleurs et les réformateurs s’accordaient pour dire que les enfants devraient participer aux tâches ménagères dans le foyer. Il s’agissait là d’une bonne pratique qui servirait à établir des habitudes saines pour toute la vie. En fait, J.J. Kelso de la Société d’aide à l’enfance disait même qu’un garçon doit travailler et apprendre à aimer le travail.
* Les lois sur le travail des enfants s’appliquent surtout à des emplois commerciaux (dans des magasins et des restaurants) ou industriels (dans des mines et des usines); les historiens ont fait remarquer que, des années 1920 aux années 1950, le travail non rémunéré des enfants jouait un rôle vital dans la survie des familles d’agriculteurs au Canada, et s’avérait aussi très important pour les familles de citadins.
* Vers 1900, le travail des enfants dans des emplois rémunérés (par exemple, dans l’extraction du charbon) était certainement essentiel à l’économie familiale. Assurément, jusqu’à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il n’était pas rare de remettre les gains reçus dans un emploi rémunéré à son père ou à sa mère et de recevoir en retour un peu d’argent de poche pour ses dépenses personnelles.
* Après 1945, il devint beaucoup plus courant pour les enfants travailleurs (un jeune de 16 ans est encore considéré comme un enfant) de garder leur salaire et de le dépenser pour leur propre compte.
* De nos jours, lorsque les adolescents dépensent leur argent pour leur propre compte, ils contribuent encore directement à l’économie familiale, car ce sont eux, et non plus leurs parents, qui paient leurs vêtements, leurs chaussures, leur téléphone cellulaire, etc.

**Corps de la leçon**

L’enseignant(e) devrait tâcher d’établir un lien entre l’histoire du travail des enfants en Colombie-Britannique (notamment le fait que, jusqu’en 2021, la province avait les lois les plus permissives dans ce domaine en Amérique du Nord. L’âge minimum pour travailler est alors passé de 12 à 16 ans1) et les problèmes posés par cette pratique actuellement dans le monde. Pour attirer l’attention des élèves sur le sujet ou entamer la conversation, l’enseignant(e) pourra créer une feuille de documentation ou un PowerPoint avec les faits suivants et les présenter à la classe :

* Dans le monde en développement, on compte environ 150 millions d’enfants travailleurs âgés de 5 à 14 ans.
* À travers le monde, on compte 215 millions d’enfants travailleurs de moins de 18 ans.
* Dans la catégorie des enfants de 5 à 14 ans, 53 millions font un travail dangereux.
* 60 % du travail des enfants se déroule dans l’agriculture et consiste à récolter du thé, des bananes, du cacao, des fruits et des légumes.
* On estime que 14 millions d’enfants travaillent dans le secteur manufacturier : tapis, vêtements, chaussures, ballons de basket, briques, articles de verrerie, etc.
* Les enfants subissent plus d’accidents que les adultes au travail. Un quart de tous les enfants travailleurs subissent des blessures ou des maladies liées au travail.
* Dans les pays en développement comme l’Inde ou le Brésil, les syndicats sont les principaux partisans de l’abolition du travail des enfants.
* En Colombie-Britannique, l’âge auquel les enfants sont autorisés à travailler est le plus bas en Amérique du Nord : avec le consentement de ses parents, un enfant peut commencer à travailler dans la plupart des secteurs d’activité dès l’âge de 12 ans.

*Sources : L’UNICEF, l’Organisation internationale du travail et le Projet d’éducation sur le travail des enfants.*

1[De nouvelles règles pour protéger les jeunes travailleurs | Nouvelles du gouvernement de la Colombie-Britannique](https://bcgovnews.azureedge.net/translations/releases/2021LBR0027-001400/work_French.pdf)

Dans le dossier de ce plan de cours, on trouvera des photos du travail des enfants au tournant du siècle et de nos jours (3e document) ainsi qu’une analyse photographique qui aidera à interpréter les images (document 3a). On pourra les incorporer dans un PowerPoint ou les distribuer à la classe sous forme de feuilles de documentation. Il sera judicieux d’établir des comparaisons entre les deux. La plupart de ces images ne comportent pas de date, mais les photos du 19e siècle sont aisées à distinguer des plus contemporaines. On pourra demander aux élèves comment ils arrivent à faire la différence entre les photos anciennes et modernes.

Une fois cela fait, l’enseignant(e) pourra distribuer la feuille « Recherches en ligne sur le travail des enfants » et l’expliquer (4e document). Pour cette activité, la classe devra avoir accès à un laboratoire informatique ou à des appareils multimédias dans la classe avec une connexion internet.

**Pour terminer**

Pour terminer la leçon, l’enseignant(e) pourra examiner la question dans un contexte canadien, notamment le fait que certaines familles démunies ont encore recours de nos jours au travail des enfants à la maison et que, en Colombie-Britannique, des adolescents remettent encore parfois une partie de leurs gains pour aider à faire vivre leur foyer. L’enseignant(e) souhaitera peut-être entamer une discussion sur la manière dont, en tant que Canadiens, nous pouvons aider à mettre fin à l’exploitation et au travail des enfants. On trouvera en ligne une mine de renseignements sur des gestes que chacun d’entre nous peut poser tous les jours. En voici quelques-uns :

* Se renseigner sur la provenance de ses aliments et de ses vêtements et sur ceux qui les fabriquent. Ensuite, s’informer sur leurs pratiques de travail.
* Faire preuve de discernement dans ses achats. Acheter des produits équitables qui garantissent que les travailleurs qui les ont fabriqués n’ont pas été exploités. Ils coûtent un peu plus cher, mais ils ne sont jamais fabriqués avec le travail des enfants.
* Acheter local. Ici, le travail des enfants est illégal et les travailleurs ont généralement plus de droits que dans les pays où cette pratique est monnaie courante. Acheter aux entreprises éthiques.
* S’impliquer. Faire du bénévolat pour une ONG de protection de l’enfance reconnue, comme UNICEF Canada.

**Évaluation** *–* « Enquête en ligne sur le travail des enfants » (4e document)

bctf/ufcw 1518